Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 46 (1984)

Heft: 1

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Publication du Bureau des experts d'automobiles du canton de Berne

Aux conducteurs de véhicules automobiles agricoles et de cyclomoteurs

Selon les prescriptions fédérales, pour pouvoir conduire des véhicules agricoles et des cyclomoteurs sur la voie publique, les personnes doivent être titulaires d'un permis de conduire. L'âge minimum est fixé à 14 ans. Le permis de conduire est délivré lorsque le requérant a réussi un examen théorique simplifié. Chaque candidat qui atteint sa 14e année en l'an 1984 est autorisé à passer l'examen (l'année 1970).

Les candidats sont instruits en matière de prescriptions sur la circulation et de signalisation routière par des instructeurs de l'ASETA resp. par l'Association bernoise de propriétaires de tracteurs. Les cours sont donnés par district en deux demi-journées à au moins 14 jours d'intervalle en général. Les candidats passent les examens devant des experts officiels immédiatement à l'issue des cours. Le permis de conduire de la catégorie G leur est délivré lorsque l'examen a été subi avec succès et lorsqu'ils ont atteint l'âge de 14 ans révolus.

L'émolument pour l'examen de théorie se monte à frs. 15.— et par examen, il sera perçu séparément un montant de frs. 5.— pour frais de déplacement. Pour le traitement de la demande et la délivrance du permis de conduire frs. 20.— seront perçus.

L'association de propriétaires de tracteurs perçoit pour les cours et le matériel un montant de frs. 27.— comme contribution aux frais.

Les candidats qui ne prennent pas part aux cours en commun doivent se soumettre à la procédure d'examen ordinaire et acquitter par conséquent les émoluments normaux.

Le permis de conduire pour les véhicules automobiles agricoles (cat. G) permet aussi de conduire les cyclomoteurs.

C'est pourquoi des jeunes candidats qui ont besoin d'un permis de conduire valable pour les cyclomoteurs peuvent aussi s'annoncer aux cours en commun et aux examens de la catégorie G.

Les personnes qui désirent participer à ces cours sont priées de s'annoncer par écrit, en indiquant leurs nom, prénom, date de naissance et adresse précise, jusqu'au 10 janvier 1984 au bureau des experts d'automobiles du canton de Berne, Schermenweg 9, 3001 Berne / case postale 1367.

Les jeunes des années 1959 à 1969 qui ne sont pas titulaires d'un permis de conduire (le permis de conduire pour cyclomoteurs ne permet pas de conduire des véhicules automobiles agricoles), doivent, pour obtenir un permis de conduire de la catégorie G, également passer un examen théorique simplifié. Ils peuvent participer aux cours en commun mentionnés.

Berne, le 1er décembre 1983

Bureau des experts d'automobiles du canton de Berne Le chef: sig. Lachat

Du 2 au 4 février 1984

La 4ème Foire agricole du Valais

Prévue dans les halles du Comptoir de Martigny, cette importante manifestation régionale se déroulera en collaboration avec l'Association romande des marchands de machines agricoles (président: R. Balmer, La Chaux-de-Fonds). Le but premier de cette foire – qui se tient tous les deux ans à Martigny et qui constitue le pendant de l'AGRAMA de Lausanne – est de présenter au public en général et à l'agriculteur en particulier un choix aussi vaste au possible d'équipements et de produits de toute nature pour l'agriculture de plaine et de montagne.

Assemblées et manifestations

le vendredi 3 février, la Fédération des so-

tés d'agriculture de la Suisse romande tiendra son assemblée générale. Le jour suivant, la Fédération valaisanne des producteurs de fruits et de légumes fêtera son 50e anniversaire (nos vives félicitations! Red.). En plus, la Société valaisanne de cafetiers, restaurateurs et hôteliers organisera des concours de dégustation de vins et un concours de décoration de tables.

La foire sera ouverte chaque jour de 10 h à 19 h 30 et le vendredi de 10 h à 21 h.

Liste des annonceurs

Aebi & Cie SA, Berthoud Agrar SA, Wil	couv. 3
AGROLA, Winterthour	couv. 4
APV, Ott frères SA, Worb	20
Blaser & Co. SA, Hasle-Rüegsau	couv. 2
Créfina Banque SA, St-Gall	19
Ford Motor Company, Zurich	1
Hauptner GmbH, Wallisellen	19
Messer Ernest SA, Niederbipp	17/21
Schaad frères, Derendingen	19
Tyvalug, Vevey	21

HAUPTNER

Craies à bétail

avec cran d'arrêt patenté; inégalées depuis des dizaines d'années





Livrables dans les couleurs rouge, bleu, vert, violet, noir, jaune, blanc. Fr. 2.– pièce. (Fr.1.80 à partir de 10 pièces)
Art. 74451



Acheter à domicile – rien de plus facile! Nous garantissons un produit sérieux en tant que membre du VDV

Hauptner-Instrumente GmbH 8304 Wallisellen Tel. 01 / 830 10 50

Neue Winterthurerstrasse 81–83 P

Crédits

pour bétail et machines agricoles

Conditions intéressantes Service prompt et discrét depuis 25 ans



Banque Créfina S.A. St-Gall Gallusstrasse 12 Tél. 071/22 45 13



Des roues sur mesure!

- Ecartement des roues exactement à votre demande
- Plus de 70 différentes dimensions de 12 à 48 pouces (inches) avec écartement fixe ou variable
- Coloris d'origine
- Prix incroyablement bas

Quelques soient les trous qui s'adaptent à votre tracteur ou à votre remorque, nous les forons nous-mêmes avec précision et rapidité (plus de 2000 jantes non montées constamment en stock).

NOUVEAUTÉ: Sur demande, nous montons également des pneus à des prix vraiment avantageux! Téléphonez-nous

pour que nous puissions vous donner des conseils.

Tél. 065 42 21 34

